

CIRCULAIRE  
AU  
CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

---

Montréal, 22 Novembre 1862.

MONSIEUR,

Comme la santé de Monseigneur de Montréal ne paraît pas s'être encore améliorée beaucoup, malgré les soins assidus que lui ont prodigués les médecins et les bonnes Religieuses de l'Hôtel-Dieu, depuis son retour d'Europe, je désire que tous les dimanches et fêtes chômées, après la messe de Paroisse et la messe principale dans les Communautés, et jusqu'à nouvel ordre, l'on ajoute aux litanies de la B. V. Marie, déjà ordonnées pour N. S. P. le Pape, un *Pater* et un *Ave* pour demander à Dieu le rétablissement prompt et parfait de Sa Grandeur, dont l'existence est si nécessaire au diocèse. C'est aussi mon désir que l'on dise la même prière à la suite de l'*amende honorable* qui se fait en présence du T. S. Sacrement pendant les Quarante Heures.

Je profite de l'occasion de cette lettre pour vous exprimer le vif désir de Mr. le Trésorier de la Propagation de la Foi, pour ce diocèse, que l'on adresse à son Bureau, le plus tôt possible, toutes les aumônes recueillies pour cette œuvre, et qui ne lui ont pas encore été remises.

Je suis bien respectueusement,

Monsieur,

Votre très-humb<sup>e</sup> et obé<sup>t</sup> serv<sup>t</sup>.

A. F. TRUTEAU, Vic.-Gén.